



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 36
2e trimestre 2011

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

- Régional - Les Groupements Pastoraux accueillis en nombre par le Conseil Régional
- Régional - Forestiers et agronomes turcs en Provence
- Alpes-de-Haute-Provence – Pratiques pastorales sur la zone Natura 2000 de la Haute-Ubaye
- Hautes-Alpes – Les groupements pastoraux créateurs d'emplois
- Hautes-Alpes - Une journée d'échange autour d'Alpages Sentinelles
- Alpes-Maritimes : Refaire de l'agriculture sur les territoires en déprise
- Vaucluse - Identité et culture pastorale sur le territoire du GAL VENTOUX
- Vient de paraître : une nouvelle plaquette de présentation du CERPAM !
- Problèmes de réception de cette lettre ?

Régional - Les Groupements Pastoraux accueillis en nombre par le Conseil Régional

Mais qu'étaient-ils venus faire si nombreux à Marseille ce 16 février 2011 tous ces hommes et femmes de l'élevage pastoral, d'ordinaire plutôt discrets, venus de tous les départements affronter des embouteillages redoutables à l'arrivée dans la métropole régionale ? La salle réservée par le Conseil Régional était presque trop petite pour contenir tous les participants ! En cette journée régionale des Groupements Pastoraux, ils étaient 150, dont les deux tiers responsables ou membres de GP, accompagnés par plusieurs bergers salariés. Cette mobilisation sans précédent, bien supérieure à celle qui était attendue, traduit la place qu'occupe aujourd'hui le

pastoralisme collectif dans la région, après trente années d'un appui constant apporté par le Conseil Régional, les Départements, l'Etat, l'Union Européenne : 250 Groupements Pastoraux structurent la gestion de plus de 200 000 hectares d'espaces naturels, alpages, parcours préalpins, massifs forestiers littoraux ; avec 1270 éleveurs membres, ils rassemblent 312 000 ovins et 11 000 bovins ; ils emploient 240 bergers salariés pour la garde et la conduite des troupeaux. Le pastoralisme collectif constitue ainsi un moteur essentiel d'organisation et d'innovation dans le développement durable des territoires, tant pour l'économie et l'adaptabilité des activités d'élevage que pour la protection et la gestion des espaces naturels.

En choisissant de se retrouver à Marseille, c'est la volonté d'en donner publiquement la

démonstration qui a animé les fédérations départementales de Groupements Pastoraux, ESTIVALP pour les Alpes-de-Haute-Provence et ALPAGE pour les Hautes-Alpes : faire reconnaître la place incontournable du pastoralisme collectif, montrer sa portée pour l'agriculture et l'environnement, souligner ses multiples partenariats développés avec les collectivités et les gestionnaires territoriaux, pointer et mettre en débat les facteurs déterminants de son avenir dans les évolutions des politiques de l'agriculture, de l'environnement, de l'aménagement du territoire.



Autant d'objectifs qui ont fourni la trame des témoignages apportés tour à tour par chacun des départements, puis celle de l'allocution générale présentée par les Présidents Charles Pellissier pour ALPAGE et Jean Debayle pour ESTIVALP. Et messages manifestement reçus par les personnalités présentes : Jean-Louis Joseph, Vice-Président du Conseil Régional accompagné par Jacques Olivier, Président de la commission agriculture et par plusieurs conseillers régionaux ; André Pinatel, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture ; Jean-Marie Seillans, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Pour en savoir plus : secretariat@cerpam.fr

Régional - Forestiers et agronomes turcs en Provence

Suite à la mission réalisée début octobre en Turquie, le CFPPA de Carmejane et le CERPAM ont cette fois-ci accueilli en retour

les partenaires organisateurs turcs du 7 au 12 mars. Cette délégation était composée de 2 forestiers (le Directeur national de la Section de protection forestière et de la DFCI à l'OGM, équivalent de l'ONF, et un directeur d'unité territoriale locale), et de 2 agronomes (l'un à l'initiative du projet et professeur de zootechnie à Ankara, l'autre chercheur au Ministère et détaché à la FAO). Après un accueil institutionnel et un rappel historique sur la situation du pastoralisme en Provence, à Carmejane, le CERPAM a organisé 4 jours de visites et d'échanges, autour du thème des chèvres pastorales.



Une rencontre avec la Direction Régionale de l'ONF et le service agriculture du Conseil Régional, suivie d'une rencontre avec la DRAAF, ont brossé le contexte institutionnel du pastoralisme dans la région d'une part, et de l'échange entre le CFPPA de Carmejane et la délégation turque, puis d'un programme de coopération future d'autre part. La présentation du réseau caprin pastoral méditerranéen (démarche, méthodologie, premiers résultats) a alimenté les réflexions sur les pistes de collaboration possibles (financement, contenu, objectifs). Les visites se sont déroulées dans les Bouches-du-Rhône (forêts communales d'Aureille et Tarascon dans les Alpilles, forêt communale et privée de Mimet au nord du massif de l'Etoile) et dans le Var (forêt privée à Sainte-Maxime). Pour chacune d'elles ont été mobilisés les éleveurs et les gestionnaires forestiers et environnementaux partenaires concernés : ONF, élus, PNR du massif des Alpilles, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches du Rhône, SDIS. Tous ont répondu présents et ont fait preuve

d'une motivation et d'un dynamisme exemplaires. Qu'ils en soient grandement remerciés ! Au delà du contenu technique exposé à la délégation turque, ces visites, par la qualité des interventions de chacun, ont reflété la richesse des partenariats existants et la motivation des interlocuteurs et décideurs dans les projets pastoraux de leur territoire.

A l'issue de ces rencontres, les partenaires turcs souhaitent d'abord modifier la loi pour permettre le pâturage en forêt dans certaines conditions en s'appuyant sur les éléments juridiques du code forestier français. Plus largement, ils souhaitent travailler aux conditions de maintien d'un élevage caprin nomade et semi-nomade avec une meilleure valorisation des produits et une amélioration des conditions de vie (santé et éducation), développer des modes de gestion pastorale conciliant élevage et forêt et impliquant la mise en place d'un programme d'acquisition de références, et enfin faire émerger de nouveaux systèmes d'exploitation basés sur la fabrication fromagère avec de plus petits effectifs de troupeaux.

Pour en savoir plus : sdebit@cerpam.fr

Alpes-de-Haute-Provence – Pratiques pastorales sur la zone Natura 2000 de la Haute-Ubaye

Dans le cadre de la rédaction du Document d'objectif Natura 2000 de la Haute-Ubaye, l'Office National des Forêts des Alpes de Haute Provence a mobilisé le CERPAM pour la réalisation d'un état des lieux des activités pastorales qui s'exercent sur la zone identifiée. Sur l'ensemble du territoire, il s'agissait de recenser les différentes places utilisées par des troupeaux, de décrire les pratiques d'élevage présentes (utilisateurs, type d'élevage, mode de conduite des animaux...) et d'identifier les principaux enjeux pour la gestion des milieux par le pâturage. Un enjeu particulier concernait les aspects agricoles de haute montagne, et notamment l'avenir des anciens prés de fauche sur Maljasset-Maurin-la Barge, ainsi qu'aux Coulets bien

que ce secteur soit situé en limite et à l'extérieur de la zone Natura 2000.



Toute cette zone est très marquée en termes de gestion par les pratiques pastorales. Elle s'étend sur plus de 13 000 ha, dont 7 500 ha sont réellement agropastorales, le reste étant composé de rochers et autres zones inaccessibles en haute altitude. Ces milieux pastoraux d'altitude sont répartis en 17 unités pastorales, utilisées par 7 groupements pastoraux ovins et deux éleveurs bovins. Les principaux enjeux environnementaux sont liés au mode de gestion à mettre en œuvre sur les pelouses à queyrel (environ 200 ha sur l'ensemble de la zone) et sur les anciens prés de fauche (150 ha répartis autour des hameaux). Enfin, d'autres contrats visant à préserver des milieux fragiles d'altitude pourront être envisagés.

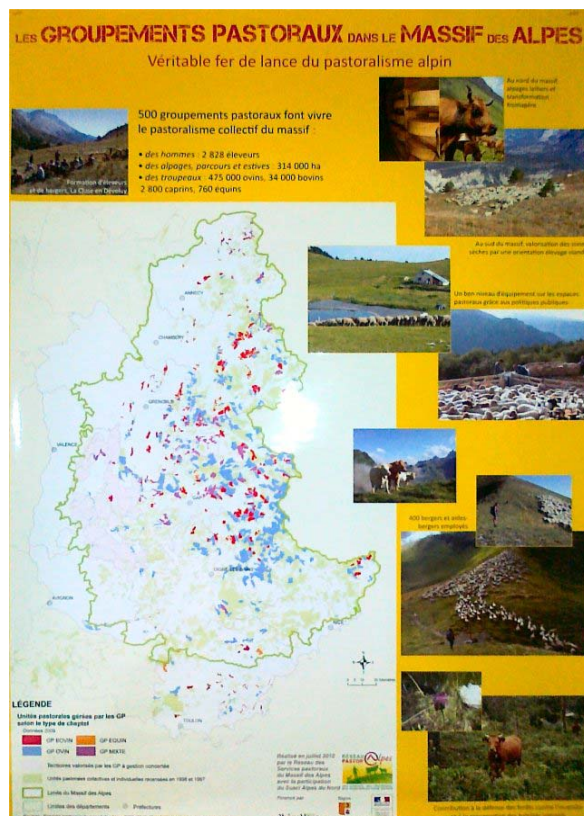
Cet état des lieux a permis de mettre en évidence les contraintes majeures rencontrées par tous les éleveurs en Haute Ubaye. Elles sont de trois ordres : tout d'abord, le contexte foncier très complexe des anciens prés de fauche ; ensuite, un manque de quartiers de juillet pour pratiquement tous les Groupements pastoraux, dont les troupeaux se concentrent à ces périodes sur d'anciens prés de fauche en générant parfois des dégradations ; enfin, les problèmes de prédation récurrents, avec également les dégâts « collatéraux » occasionnés par la gestion des chiens patous vis à vis des randonneurs.

Pour en savoir plus : dbaron@cerpam.fr

Hautes-Alpes – Les groupements pastoraux créateurs d'emplois

L'assemblée générale de la fédération des groupements pastoraux des Hautes Alpes, ALPAGE, s'est tenue le 29 mars à Embrun. L'assemblée a élu son nouveau conseil d'administration. Les membres sortants ont été reconduits dans leurs fonctions. Après un rapport financier détaillé, l'assemblée s'est penchée, lors de son rapport d'activité, sur les relations entre employeurs et bergers saisonniers.

Une enquête récente, menée par les services pastoraux sur l'ensemble de l'arc alpin, dénombre 400 bergers et aide-bergers salariés embauchés par les 500 groupements pastoraux de l'ensemble du massif. C'est donc un impact socio-économique non négligeable pour le monde du travail. Mais être employeur ne s'improvise pas.



A cet effet, l'ADFPA (organisme de formation agricole des Hautes Alpes) met en place une formation sur les relations entre employeurs et salariés. La Maison du

Berger a présenté le service de remplacement des bergers qu'elle a mis en place avec les professionnels du pastoralisme. La Mutualité Sociale Agricole a exposé les règles de base à respecter lors de l'embauche d'un salarié agricole. L'ensemble des acteurs du pastoralisme haut-alpin se retrouve autour de la bourse à l'emploi des bergers qui connaît, sous la forme d'un blog, un intérêt croissant (plus de 11.000 pages visitées en une année). Adresse du blog :

<http://emploiberger.blogspot.com/>

Pour en savoir plus : tniez@cerpam.fr

Hautes-Alpes - Une journée d'échange autour d'Alpages Sentinelles

Dans le cadre du réseau Alpages sentinelles, rassemblant autour du Parc national des Ecrins de nombreux partenaires techniques et scientifiques, le bilan de l'année écoulée est devenu une rencontre incontournable entre les bergers, les éleveurs, les techniciens et les chercheurs qui font partie de ce réseau. Le 22 mars dernier, une quarantaine de personnes se sont ainsi retrouvées à Châteauroux-les-Alpes afin de faire le point sur les protocoles suivis et de tirer le bilan de l'année 2010.

A cette occasion, Grande Cabane et Crouzet les Lauzes, les deux alpages du Vallon du Fournel sur la commune de l'Argentière-la-Bessée, ont fait l'objet d'une présentation détaillée : pluviométrie, températures, déneigement, production de phytomasse, pratiques pastorales, systèmes des exploitations concernées. Malgré les déficits en eau d'avril et de juillet, les températures n'ont pas été très chaudes, ce qui a globalement eu peu d'impact sur la ressource au cours de l'estive, comme également en vallée. Le coup de gel tardif qui s'est produit début juin aurait fortement ralenti la pousse de l'herbe et certains groupements pastoraux ont reculé les dates de montée en alpage afin de faire face à ce phénomène. Après 4 ans de suivi, il est encore difficile d'établir des tendances. Ce

type de rencontre permet avant tout d'échanger tous ensemble sur le dispositif des alpages sentinelles, et il est nécessaire pour comprendre les variations qu'il peut y avoir d'une année sur l'autre avec l'objectif d'essayer de les anticiper.

Pour en savoir plus : svieux@cerpam.fr

Alpes-Maritimes : Refaire de l'agriculture sur les territoires en déprise

Le 30 mars, dans le cadre de la semaine de l'emploi, et en résonance avec les Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire organisés sur l'ensemble du territoire national, la Communauté d'Agglomération Pôle-Azur-Provence a proposé à un public diversifié une soirée de débat structurée autour de la problématique suivante : « Comment refaire de l'agriculture sur nos territoires ? ». Les questions du foncier, de l'emploi (formation, qualification, installation...) ou encore des types d'agricultures et de modes de commercialisation possibles ont été débattues à l'issue de présentations réalisées par diverses structures liées à l'agriculture.

Le CERPAM, pour sa part, a montré quelle pouvait être la place de l'élevage pastoral dans les Alpes-Maritimes, et notamment dans les Préalpes de Grasse. Sur ces territoires victimes de la déprise agricole, grâce à des politiques volontaires, il est tout à fait possible de remettre en place des activités d'élevage. A titre d'exemple, un diagnostic pastoral du CERPAM, qui avait évalué en 2008 les possibilités d'intégration sur la commune de Valbonne d'un élevage pastoral pour participer à la prévention des incendies de forêt, débouche aujourd'hui sur un projet d'installation d'une exploitation caprine laitière avec transformation fromagère (70 chèvres). Pour la gestion du projet, une convention a été établie entre la Chambre d'Agriculture 06 et la commune de Valbonne. Dans la même dynamique, le CERPAM vient de finaliser un diagnostic

pastoral pour la commune du Rouret, définissant les possibilités de remise en place d'une activité d'élevage sur un bois communal. Sur ce secteur gagné par la broussaille, la création d'une nouvelle exploitation caprine laitière avec transformation fromagère, ou le pâturage par les brebis allaitantes d'un éleveur voisin, sont deux scénarii possibles, qui permettront de revaloriser les milieux.

Pour en savoir plus : tdamey@cerpam.fr

Vaucluse - Identité et culture pastorale sur le territoire du GAL VENTOUX

Un projet a démarré sur le Ventoux (financements GAL Ventoux Axe 1 – Susciter des projets liant la gestion de l'espace & des paysages à l'activité agricole). Il s'agit d'initier une dynamique collective à partir de la perception des éleveurs et des bergers sur les liens entre leur métier et leur rôle d'entretien des paysages. Le TRAC Théâtre Rural basé à Beaufort de Venise (Salle Fracasse) est en train de monter la pièce de Giono « le Serpent d'Etoiles », qui parle de façon imaginaire d'un rassemblement des bergers sur la montagne de Lure. Cette pièce sera jouée plusieurs fois dans le Vaucluse, la Drôme et les Alpes de Haute Provence. Elle sera notamment jouée au cours des foires aux agnelles et des fêtes locales à partir du printemps 2011. Cette manifestation culturelle peut jouer le rôle de « passerelle » et toucher un large public afin de faire monter et passer « la parole actuelle des éleveurs et des bergers ».

Éleveurs et bergers ont leurs idées sur leur métier et le rôle du pastoralisme dans la gestion des espaces naturels (paysage, biodiversité, DFCI), mais ils ont du mal à les communiquer parce que ce n'est pas simple et facile à partager. Parfois des incompréhensions de taille creusent un fossé avec les habitants, les élus, les "écologistes"... A côté de la pièce de théâtre, avant, pendant

ou après, il sera important de faire entendre ce que la génération actuelle du Ventoux a à dire sur sa profession. Le projet devra définir la forme de ces interventions : prise de parole, petits films, sketches humoristiques...

Le CERPAM a un rôle de gestion du dossier et de mise en commun des énergies et ressources. Pour élaborer le contenu et la forme, Guillaume Lebaudy (ethnologue, Maison du Berger de Champoléon), Anne-Laurence Mazon (cinéaste) ou Patrick Fabre (Maison de la Transhumance) animeront les étapes suivantes :

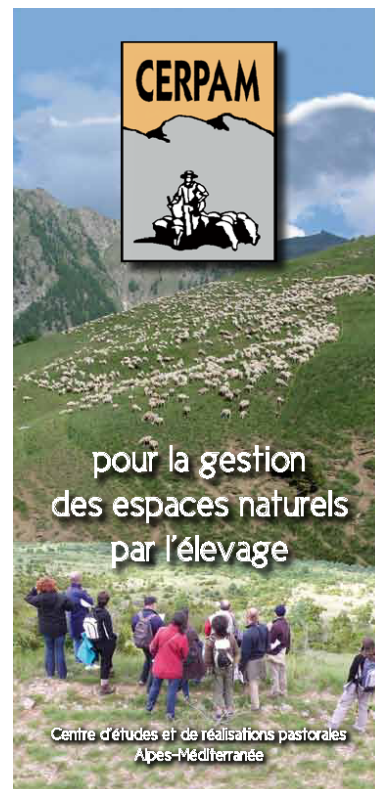
- des rencontres individuelles avec une quinzaine/vingtaine d'éleveurs résidant dans le périmètre ou utilisateurs saisonniers ; ces enquêtes sont en cours.
- des ateliers de mise en commun et de discussion à partir de supports divers comme des textes issus de la pièce, en répétitions théâtrales ou en lecture simple, extraits de films ou photos, contes, témoignages... ; trois ateliers, qui auront lieu en avril, sont déjà programmés en plusieurs lieux avec une dizaine d'éleveurs maximum.
- la conservation de ces échanges sous formes adaptées (document papier, enregistrements, films...); ces supports pourront faire l'objet de développements lors des représentations 2011 du TRAC et au cours des années suivantes (sketchs de la compagnie du Bonnet Noir, prise de parole par une participation des éleveurs le jour des représentations, affiches, panneaux de signalisation...).

Pour en savoir plus : bbeylier@cerpam.fr

Vient de paraître : une nouvelle plaquette de présentation du CERPAM !

« Pour la gestion des espaces naturels par l'élevage », c'est ainsi que le CERPAM présente ses activités sur un nouveau dépliant qui remplace un document qui datait quelque peu ! La concertation, l'expérimentation, l'expertise, le suivi,

l'accompagnement des activités pastorales, la formation, la mise en œuvre de projets d'équipements ou d'aménagements, enfin la communication et la diffusion, tels sont les domaines où se déploie l'action de l'équipe. Les nombreux projets développés visent à conforter les activités d'élevage pastoral, à faciliter le multiusage ainsi qu'à préserver les espaces naturels régionaux par le pâturage. Un travail soutenu par les financeurs, Région, Département, Etat et fonds européens, associant les gestionnaires des espaces naturels et mobilisant le partenariat des structures pastorales des autres régions méditerranéennes et de la recherche : « **Au côté des éleveurs et des bergers, en collaboration avec les acteurs du Territoire** ».



La plaquette CERPAM

Problèmes de réception de cette lettre ?

Pour plus de renseignements :
Contacter : cerpamweb@wanadoo.fr